



Ville de Niort
CS 58755

79027 NIORT CEDEX

Direction des Ressources Humaines

**SERVICE CIVIQUE
CONTRIBUER AU DEVELOPPEMENT ET A LA
VALORISATION DES ARCHIVES MUNICIPALES PAR LE
NUMERIQUE**

Référence : 2024/service civique

SERVICE DES ARCHIVES MUNICIPALES

Presentation :

Le service des archives municipales de Niort a pour missions de conserver et de rendre accessibles les archives de la Ville de Niort. Depuis l'automne 2024, il est doté d'un portail internet, en commun avec les services de la Communauté d'Agglomération du Niortais. Ce portail permet la diffusion en ligne de ses inventaires, d'archives numérisées, et plus généralement de ressources concernant l'histoire et le patrimoine local, accessibles à tous.

Le volontaire rejoindra la petite équipe des archives municipales composée de 3 personnes. Le tuteur sera la responsable des archives municipales.

Si tu as le goût pour l'histoire et le patrimoine, le sens de la pédagogie, l'envie de transmettre, n'hésite pas à postuler !

Voici les missions qui te seront confiées :

Missions :

- Effectuer des recherches dans les différents fonds d'archives et dans les publications existantes sur les sujets abordés,
- Rédiger des contenus destinés à une diffusion en ligne sur le site des archives : articles de présentation de documents d'archives, expositions en ligne, ...
- Participer à l'accueil du public des Archives Municipales,
- Participer à la conception, à la mise en oeuvre et à l'animation de visites, de jeux pédagogiques, d'ateliers de découverte pour tous publics, d'action de valorisation (dont exposition),
- Participer à la sélection des documents à numériser, et ponctuellement à la numérisation, de documents d'archives destinés à faire l'objet d'actions de médiation.

DUREE DE LA MISSION : 8 MOIS

Dès que possible

Profil :

Condition d'âge :

- avoir entre 16 et 25 ans à la date de début de la mission (30 ans pour les personnes en situation de handicap). Les mineurs doivent avoir l'autorisation de leurs parents.

Le service civique est ouvert :

- aux jeunes de nationalité française ou ressortissants européens.
- aux jeunes originaires d'autres pays résidant en France depuis plus d'un an sous couvert d'un titre de séjour autorisant un séjour durable.

Profil :

- bonne capacité de rédaction,
- bon relationne,
- dynamisme,
- créativité,
- sens de l'organisation.

Remuneration :

Les volontaires seront rémunérés d'une part par l'Etat, via le versement d'une indemnité s'élevant à 504,98€, et d'autre part, la Collectivité lui versera un soutien complémentaire de 114,85€. De plus, les jeunes bénéficient d'une protection sociale et de formations. L'une théorique, destiné à sensibiliser aux enjeux et valeurs de la citoyenneté ; l'autre, pratique, consistant à vous former aux premiers secours de niveau 1 (PSC1).

Renseignements :

Auprès de Céline GUILLOTIN, Responsable du service des Archives Municipales (Tél : 05 49 78 77 66)

Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre de motivation, 2 dernières évaluations professionnelles et copie du diplôme et/ou attestation de réussite au concours et/ou arrêté de la dernière situation administrative, les 2 ou 3 derniers bulletins de salaire) avant le **08/11/2024** sous la référence : **2024/service civique** à l'attention de M. Le Maire -
Direction des Ressources Humaines

Pour les candidats reconnus comme travailleurs en situation de handicap, une copie de l'attestation RQTH.

Par mail : drh-recrutement@mairie-niort.fr

Par voie postale : M. Le Maire

Direction des Ressources Humaines

Place Martin Bastard

CS 58755

79027 Niort Cedex